

# Pour ou contre les compétitions sportives?

Autor(en): **Gagnebin, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **11 (1954)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996971>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Pour ou contre les compétitions sportives ?

## Note de la rédaction

Il n'est pas dans les habitudes de « Jeunesse Forte, Peuple Libre » d'ouvrir un débat dans ses colonnes. L'article « Casse-cou » publié dans le No d'avril a cependant incité certains de nos lecteurs à prendre le contre-pied des arguments avancés par notre correspondant R. Li.

Les « grands » de ce monde nous apprennent, à journée faite, que la vie n'est qu'une longue « bataille d'idées » ; il n'est donc pas étonnant que nous ne soyons pas toujours d'accord, même sur les principes. Ceux qui s'affrontent dans notre revue ont un caractère essentiellement sportif, et il est donc parfaitement normal que nous dérogeons à nos habitudes rédactionnelles pour permettre aux deux parties de s'exprimer en toute liberté.

Notre correspondant R. Li. s'en est pris à la « déification » du champion et à l'importance démesurée que l'on accorde à la victoire ou à la défaite de nos représentants dans les compétitions sportives internationales. Il condamne enfin le professionnalisme sportif ou l'amateurisme camouflé qui semble régner de plus en plus chez nous. Il ne condamne, ni ne veut minimiser, la valeur de nos championnats et de l'influence qu'ils exercent sur la jeunesse.

Dans la notice rédactionnelle faisant suite à l'article incriminé, nous avons souscrit pleinement à ces principes essentiels qui correspondent à ceux défendus par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Il semble toutefois que la pensée de notre correspondant fut mal interprétée, en ce sens qu'on lui reproche de vouloir condamner la compétition à tout prix. Il est exact que sa conclusion crée une certaine confusion et enlève quelque peu de sa valeur à la remarque préliminaire. Nos lecteurs seront bien inspirés en méditant, à ce propos, l'excellent article de notre correspondant Romain Schweizer « Le sport, source d'équilibre » publié dans le No 5 de « Jeunesse Forte, Peuple Libre ».

Fr. Pellaud.

Mais laissons la parole à M. J.-P. Gagnebin, de Berne, qui nous écrit ce qui suit à ce sujet :

Monsieur,

Je viens de lire l'article intitulé « Casse-cou » et qui a paru dans le périodique « Jeunesse Forte, Peuple Libre » du mois d'avril 1954.

Votre correspondant s'en prend à l'envoyé spécial du « Journal du Jura » aux récents championnats du monde de ski et prétend que le compte rendu portant la signature de ce dernier est en substance erroné.

A mon humble avis, M. R. Li. n'a pas imaginé un seul instant que M. Guggisberg ait pu parler du sport de compétition, sinon il se serait abstenu d'affirmer que les skieurs doivent s'en tenir à la seule amélioration de leurs performances, sans chercher à devenir des champions. S'il est vrai qu'il ne faut pas considérer le sport comme un but en soi, mais plutôt comme un moyen, on est devant l'alternative suivante :

— ou bien l'on donne la possibilité aux membres de l'équipe chargée de défendre nos couleurs de parfaire leur technique et leur entraînement, afin qu'ils puissent mieux prétendre à la victoire, même si cela doit coûter quelques milliers de « roubles ». (M. R. Li. parle de la faim que ressentent les peuples de certains pays qui sacrifient au sport professionnel à outrance, mais, en Suisse, l'argent théoriquement épargné par un principe opposé n'a jamais que l'on sache soulagé la misère que l'on peut encore trouver sans peine un peu partout !)

— Ou bien l'on s'abstient totalement de se mesurer avec les autres nations concurrentes, dont les membres sont mieux préparés à tout point de vue. Et c'est la faillite du sport de compétition en Suisse.

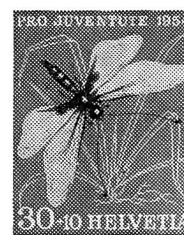
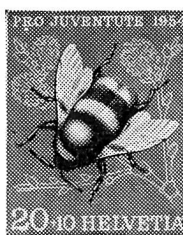
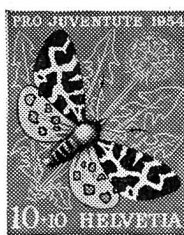
Il ne m'appartient pas de savoir si le sport de compétition se justifie ou non, mais il semble « a priori » que si notre pays ne participait plus aux joutes internationales, somme toute pacifiques, la réaction de l'opinion publique ne tarderait pas à se manifester clairement sur ses désirs et légitimes aspirations. Le Suisse moyen, tout comme ses frères européens, est fier des succès ou déçu des échecs de ses compatriotes ; quoi de plus normal : l'honneur national a le droit d'exister au même titre que l'honneur familial, par exemple.

Or, qu'un journaliste porte les observations qu'il a faites à la connaissance de ses lecteurs, c'est d'autant plus logique qu'il a trouvé la cause du véritable mal dont souffre le sport de compétition et qu'il préconise un remède qui peut être à la portée de toutes nos associations sportives.

Je tenais à faire entendre une opinion contradictoire (et toute simplifiée par surcroît) à celle de votre correspondant. Si vous le jugez utile, vous pouvez publier la présente lettre, dont copie est d'ailleurs adressée pro memoria à la rédaction du « Journal du Jura ».

En vous remerciant d'avoir bien voulu me lire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

J.-P. Gagnebin.



*N'oubliez pas les timbres Pro Juventute!*